



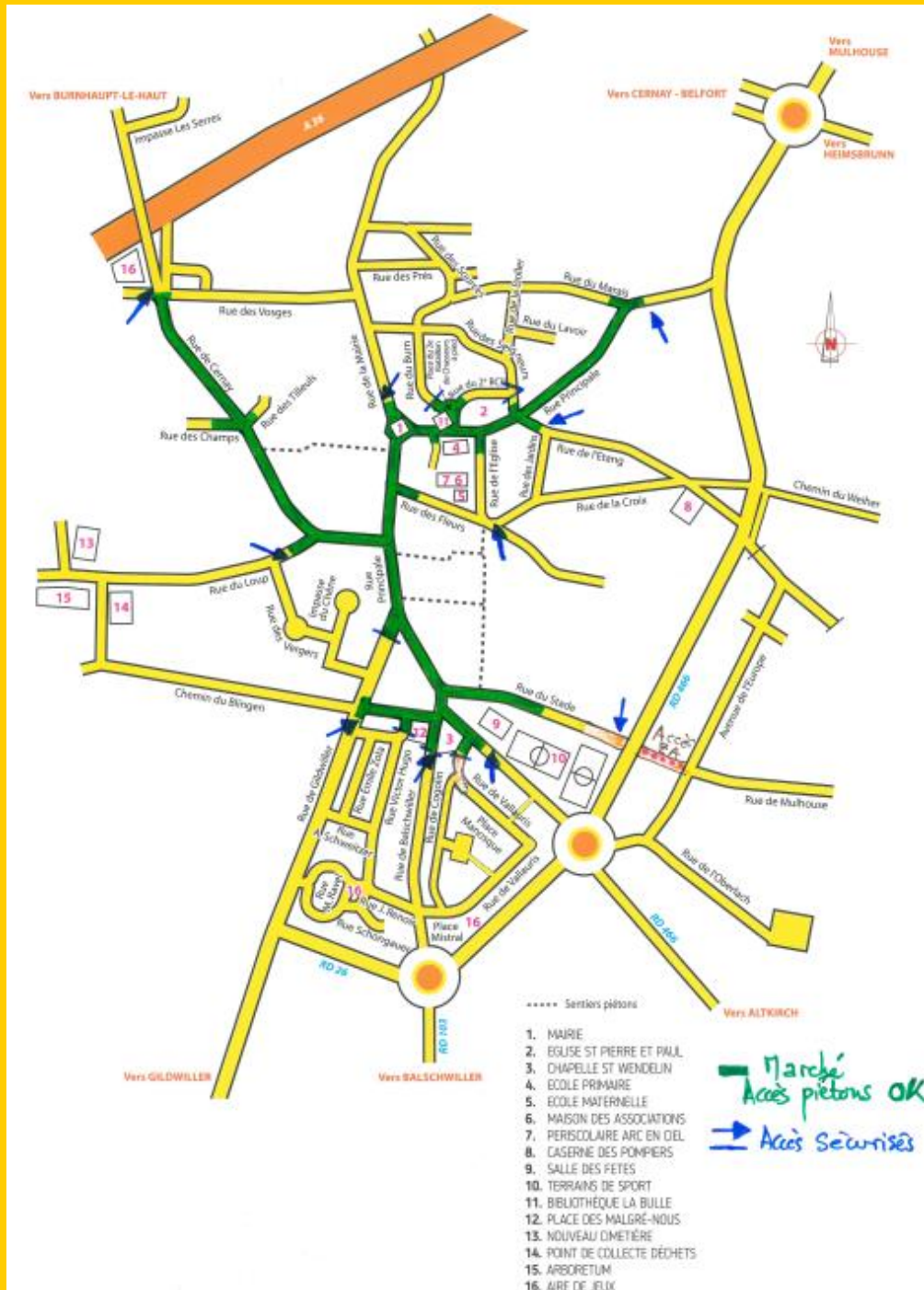
Info Express

Mai 2018

Le bulletin d'information de Burnhaupt-le-Bas

Page 3

RACHAMARKT 2018 - PLAN DE LA ZONE DE MARCHE





LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

ASBB : 3ème MARCHÉ GOURMANDE - Dimanche 8 juillet 2018 – Parcours de 8,6 km.

MENU : Amuse bouche & pétillant régional - Assiette gourmande : magret fumé, jambon de pays en copeaux, croûtons et radis sur un lit de salade verte mêlée, vinaigre balsamique - Paupiettes Orloff accompagnées de spaetzlés, tagliatelles de légumes aux senteurs d'autrefois, gaufrettes de courgettes et tomates provençales - Assortiment de fromage - Délice glacé.

Tarif: 31€ pour les adultes, 15€ pour les enfants, gratuit pour les moins de 5 ans.

Inscriptions : marchegourmandeasbb@gmail.com

Ou auprès de Gilbert GREDER 06 33 32 36 81 et René SCALCO 06 45 64 84 82

Rendez-vous sur : www.as-burnhaupt-le-bas.fr

PROCHAINES DATES A NOTER :

Fête de la Musique : Vendredi 22 juin 2018. Elle sera organisée par GAB.

Journée Citoyenne : Samedi 7 juillet 2018. La fiche d'inscription avec vos préférences pour les ateliers souhaités vous sera distribuée fin mai.

VENTE DE BRANCHAGE

Une vente de branchage aura lieu **jeudi 24 mai à 19 h** dans la salle jaune de la maison des associations. Les documents sont disponibles en mairie.

VENTE DE BOIS D'AFFOUAGE

Le tirage du bois d'affouage aura lieu **fin mai** en mairie. Prix des 4 stères : 196.- €. Paiement par chèque le jour de la vente.

PLAN CANICULE

Si vous souhaitez figurer au registre "plan d'alerte et d'urgence" en cas de risques exceptionnels et entre autres en cas de canicule, faites-vous connaître en mairie. Vous serez inscrit sur un registre spécialement ouvert à cet effet. Vous êtes âgé de 65 ans et plus et résidez à votre domicile, âgé de plus de 60 ans et reconnu inapte au travail et résidez à votre domicile, adulte handicapé bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale, vous êtes donc concerné.

La finalité de cette opération est d'organiser en cas de déclenchement du plan d'alerte un contact périodique avec les personnes inscrites afin d'apporter les conseils et l'assistance dont elles pourraient avoir besoin.

RESPECT : CHAPELLE – PLACE DE JEU – SENTIERS

Nous demandons expressément aux jeunes gens (mais aussi à leurs parents, responsables) qui s'installent devant la Chapelle de respecter ce lieu de culte, qui est également un élément important de notre patrimoine. De même, il s'agit de respecter le voisinage, les conséquences sonores pouvant être très gênantes, de jour et plus encore en soirée.

La place de jeu située rue de Cernay est un lieu ludique et sportif à la disposition de tous, mais là encore il s'agit de respecter les lieux, de ramasser les débris, de ne pas gêner le voisinage...Il en est de même dans les petits sentiers si prisés de nos concitoyens. Merci aux parents des adolescents de leur rappeler les règles de base.

ERRATUM de la Page 2 : Le ramassage des BIODECHETS ne se fera pas le lundi de Pentecôte mais a été avancé au samedi 19 mai.

TOUS A VOS POSTES pour continuer à recevoir la TNT

Vérifiez sur le site : recevoirlatnt.fr que vous êtes bien concerné par les changements de fréquences de la TNT.

En amont du 23 mai, en habitat collectif, assurez-vous que le gestionnaire de l'immeuble a bien anticipé la réalisation de travaux d'adaptation de l'équipement collectif afin de continuer à recevoir la télévision après cette date.

Le jour J, en habitat collectif ou individuel, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche des chaînes, vérifiez les informations sur le site ou appelez le 0970 818 818.

ET SI LE FACTEUR VEILLAIT SUR VOS PARENTS ?

Aujourd'hui, le facteur peut rendre visite aux personnes âgées ou isolées et donner des nouvelles à leurs proches avec l'offre « Veiller sur mes parents ». Ce service s'appuie sur le réseau des facteurs de La Poste pour rassurer et apporter de la tranquillité aux enfants comme aux parents.

Ce service vous intéresse et vous souhaitez davantage de précisions ? N'hésitez pas à vous tourner vers votre facteur, qui saura répondre à vos premières questions et vous orienter.

Renseignements auprès de la Responsable Action Commerciale de La Poste Sud Alsace au 06 88 92 03 91.

Votre Maire, Alain GRIENEISEN



Mairie de Burnhaupt-le-Bas

25 rue Principale - 68520 BURNHAUPT-LE-BAS

<http://burnhaupt.free.fr>

Tél. 03 89 48 70 61 FAX. 03 89 48 99 78

Horaires d'ouverture :

Lundi, de 10h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi et vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Jeudi, de 14h à 19h

Fermé le mardi, toute la journée et le jeudi matin